

SHORT NEWS

GDL : aussi irréprochable que transparent

« Le Luxembourg n'est pas un paradis fiscal. » La phrase de Jean-Claude Juncker est répétée dans tous les médias mainstream luxembourgeois, mais elle n'en devient pas plus vraie. Pour ses habitants, le Luxembourg n'est certes pas un enfer fiscal. Mais son côté paradisiaque est réservé aux non-résidents. Peut-être que, comme l'avance Juncker, le seul secret bancaire ne suffit pas pour accéder aux félicités de la non-imposition. Cependant, d'autres caractéristiques comme la flexibilité en matière de sociétés écran et les carences des contrôles étatiques sont également présentes au Luxembourg. Enfin, il est vrai que la cause première de la crise financière actuelle n'est pas le secret bancaire. Mais un des facteurs décisifs a été l'opacité d'une grande partie des flux financiers - opacité au service de laquelle s'est mis, parmi d'autres, le grand-duché. Sachant tout cela, comment s'indigner du fameux « reportage » sur le Luxembourg, passé mardi soir au journal d'Antenne 2 ? Sans faire dans la dentelle, il n'était pas plus caricatural que les argumentaires des défenseurs de notre place financière. Et sans être convaincant, il était bien moins confus que la prestation de notre premier ministre. Reste l'argument moral : Juncker rappelant que d'autres pays n'ont pas de secret bancaire, mais vendent des armes, ce que nous ne ferions jamais. Or, un gauchiste du dimanche comme Juncker ne peut l'ignorer, l'argent est une arme. Et particulièrement létale quand il est volé aux citoyens des pays pauvres par des élites dont les comptes en banque se trouvent, entre autres ... au Luxembourg.

Krecké : Lärm, Staub und Tränen

Wer kennt nicht den Satz aus Winston Churchills dramatischer Ansprache 1940 kurz nach dem Angriff Nazideutschlands auf die Alliierten: „I have nothing to offer but blood, toil, tears and sweat.“ Im Angesicht der Krise der Finanzwirtschaft fand Wirtschaftsminister Jeannot Krecké ähnliche Worte für seine Herbstfoire-Rede am Samstag vergangener Woche: Er rief dazu auf, sich zur realen Wirtschaft zu bekennen - was aber „méi Verkéier, Stéps a Kaméidi“ mit sich bringe. Die „Nimby's Mentalitéit“ als Stolperstein für Unternehmen müsse überwunden werden. Wenig erfreut zeigte sich der Mouvement écologique über diese Rhetorik: In einer Pressemitteilung wurde Krecké ermahnt, keine alten Feindbilder zu beschwören, sondern „die Chancen, die in einem Miteinander von Ökologie und Ökonomie liegen, endlich stärker zu nutzen“.

Grüne Jobs

Während der Wirtschaftsminister das Primat der Wirtschaft vor dem Umweltschutz aufrechterhalten will, zeichnet eine Studie des Bureau International du Travail (BIT) auf, dass eine konsequente Verfolgung der klimapolitischen Ziele auch für die weitere wirtschaftliche Entwicklung weltweit von Bedeutung ist. Mehr Umweltschutz bedeute nicht weniger wirtschaftliche Aktivität, meinte am Mittwoch BIT-Experte Peter Poschen auf einer von OGBL und Méco gemeinsam organisierten Konferenz. Der BIT und das UN-Umweltprogramm haben in einer umfangreichen Studie errechnet, in welchem Umfang der Kampf gegen den Klimawandel Arbeitsplätze vernichtet, aber auch deren neue schafft. Die Bilanz fällt insgesamt positiv aus, auch wenn in Bereichen wie der Automobilindustrie, die Zahl der Beschäftigten zurückgehe. Wichtiger als der quantitative Ausgleich sei aber auch die Qualität der neuen Arbeitsplätze. Manche Recycling-Verfahren, wie etwa die Wiederverwertung von Computerteilen in China, zeichnen sich noch durch Niedrigslöhne und Gesundheitsrisiken aus. Der Umbau in Richtung nachhaltige Entwicklung biete aber die Chance, dank der gesamtwirtschaftlichen Einsparungen die damit einhergehenden, nachhaltigen Jobs unter verbesserten Lebensbedingungen zu schaffen.

http://www.unep.org/labour_environment/features/greenjobs-report.asp

CITIZEN

2E CONFÉRENCE NON-GOUVERNEMENTALE EURO-AFRICAIN

Déclaration de Montreuil

Environ 1000 délégué-e-s de 300 associations du Nord et du Sud se sont réunis le 17 octobre à Montreuil pour adopter une résolution commune, dont nous publions les principales conclusions.

Nous ne pouvons plus laisser la question des migrations aux seules mains des Etats, qui plus est des Etats du Nord, dans un contexte où la crise économique et financière augmente déjà la pauvreté et risque de renforcer la xénophobie dans les pays d'accueil et de transit des migrants. Nous ne voulons pas, en réponse à cette situation, d'une politique qui transforme l'Europe en forteresse.

A nous, sociétés civiles du Nord et du Sud, d'inventer ensemble d'autres politiques migratoires et de développement, qui soient fondées sur la justice et le respect des droits et de la dignité humaine. Nous voulons des ponts, pas des murs !

Nous demandons au gouvernement français qui préside l'Union européenne d'impliquer les sociétés civiles lors de la 2e Conférence ministérielle Union européenne - Afrique sur « Migrations et Développement » qui aura lieu à Paris fin novembre.

Des ponts, pas des murs

En ce sixième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, nous lui rappelons l'universalité de ces droits, qui s'appliquent à tous, et donc aux migrants, qu'ils aient des papiers ou non.

Nous exigeons :

1. l'application de l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en incluant la dépenalisation du franchissement « illégal » des frontières, la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, et le respect effectif de la Convention internationale sur les droits de l'enfant dans les pays de départ, de transit et d'accueil ;

2. de permettre à tous les migrants d'avoir accès à une complète citoyenneté et de fonder toutes les réglementations concernant les migrants sur l'égalité des droits entre tous les citoyens. Dans l'immédiat, nous exigeons d'élargir les conditions applica-

bles aux résidents communautaires, notamment le droit de vote, à tous les résidents ;

3. le refus de la subordination entre le droit au séjour et le droit au travail, le respect du droit à la vie privée et familiale et l'autonomie du statut pour chacun des conjoints ;

4. la mise en oeuvre du droit au développement tel qu'il est défini par la déclaration sur le droit au développement adoptée par les Nations unies en 1986 et l'annulation immédiate de la dette des pays du Sud, d'autant qu'elle rend les Objectifs du Millénaire pour le Développement inatteignables ;

5. des gouvernements du Sud le refus de la signature d'accords bi- ou multilatéraux qui portent atteinte à leur intégrité et à leur dignité et comportent des conditionnalités et notamment des clauses de réadmission ;

6. l'arrêt de la militarisation des frontières africaines imposée par l'Union européenne ;

7. la liberté de choix et d'accès du pays d'accueil pour les demandeurs d'asile et les réfugiés (refus du dispositif dit « de Dublin » et des pays dits « sûrs ») et la suppression de toutes les formes d'externalisation des procédures d'asile ;

8. une interprétation extensive de la notion de réfugié, incluant notamment les victimes d'atteintes aux droits économiques, sociaux et environnementaux et les persécutions collectives ;

9. en attendant la fermeture de tous les lieux d'enfermement, l'interdiction de la détention des demandeurs d'asile et la création de mécanismes indépendants de contrôle de ces lieux ;

10. la protection des femmes victimes de violences de toute nature ;

11. une réelle visibilité des actions concrètes des femmes migrantes dans les pays d'origine, de transit et d'accueil dans les enceintes de discussion nationale et internationale ;

12. la protection sans conditions des migrants mineurs et notamment l'interdiction de leur enfermement et de leur expulsion, le respect effectif de leur droit à la formation et à l'éducation, ainsi que la régularisation des jeunes majeurs.